
Adresse des administrateurs du département des Landes exprimant leur attachement à la représentation nationale, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département des Landes exprimant leur attachement à la représentation nationale, lors de la séance du 25 thermidor an II (12 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 506;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_23201_t1_0506_0000_3

Fichier pdf généré le 09/07/2021

PENICHE (*notable*), BROUE, BAUBICHON, CREMILLIEUX, PAROT aîné, BERTIER, SIERRE, NUMAINS, JACQUET, CHABALET (*off. mun.*), BERGERON (*agent nat.*), CROUZET, BOUNECAZE (*secrét.-greffier*).

m

[*L'administration du distr. de Corbigny* (1) à la *Conv.*; 16 therm. II] (2)

Citoyens représentans,

L'atteinte portée à la Convention par la tyrannie s'est communiquée, du haut de la montagne, à toutes les administrations patriotes, comme une (*sic*) phénomène électrique. Embrasés comme elles du feu sacré de la liberté, nos cœurs, serrés d'abord par l'étonnement, se sont ouverts aux sentiments qu'inspirent l'amour de la patrie et l'émulation de vos vertus. Nous avons admiré la force de la justice, reconnu la bassesse et la turpitude de la tyrannie, nous nous sommes trouvés plus grands, plus capables de l'être, en contemplant la majesté de vos mesures et le concert des généreux Parisiens pour vous défendre. Qu'ils sont heureux d'avoir pu garantir vos jours par les leurs, et que les Français dignes de ce nom doivent envier leur sort !

Pour nous, citoyens représentans, que notre position éloigne de ce bonheur, qui ne pouvons témoigner notre zèle qu'en exaltant à nos concitoyens ce qu'ils doivent à votre courage, à vos travaux immortels, nous vous assurons que nous remplirons ce devoir sacré avec autant de zèle que vous ne cessez d'en mettre à consolider la gloire du nom français, et la prospérité de la République.

AUDIN (*agent nat.*), MATHÉ, C. GUILLIER, BARBIER, GUILLIM, RIGNAULT, ROBIN (*secrét.*).

n

[*Les administrateurs du départ¹ des Landes, à la Conv.*; s.l.n.d.] (3)

Représentants du peuple,

La tyrannie n'étoit donc pas tombée avec la tête du perfide Capet. Elle a osé, au milieu de nos triomphes, se montrer encore sur la terre de la liberté. Mais à peine l'avez-vous aperçue que vous l'avez faite disparaître. Le péril que vous avez couru, dans cette mémorable circonstance, n'a servi qu'à développer votre énergie. Indifférens pour vos jours, vous n'avez considéré que l'intérêt du peuple et c'est dans ces momens terribles où les scélérats sonnoient contre vous le tocsin de la mort, que vous avez justifié sa confiance. Quel est donc l'espoir de

(1) Nièvre.

(2) C 313, pl. 1249, p. 24. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J. Sablier*, n^o 1495; *J.Fr.*, n^o 687.

(3) C 313, pl. 1249, p. 21, 23. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479; *J.Fr.*, n^o 687; *J. Sablier*, n^o 1495.

ces monstres qui prétendent asservir des hommes libres et transformer dans un instant des républicains en esclaves ? Peuvent-ils penser, ces insensés, qu'une nation redoutable par son amour pour la liberté, par sa haine ardente contre la tyrannie, de quelque masque qu'elle se couvre, qu'une nation qui, depuis cinq ans, lutte contre toute sorte d'obstacles, et s'est résignée à toute espèce de privation et de sacrifices, souffre que des ambitieux s'arrogent une domination odieuse, et se soumette à un joug mille fois plus insupportable que la mort ? Non, non, ce peuple toujours grand est debout pour les exterminer. Ses représentans veillent avec persévérance et sont à l'avant-poste du péril. D'une main ferme et exercée ils tiennent encore le timon du vaisseau. Ils continueront à le diriger avec sagesse au milieu des écueils qu'il lui reste à franchir et ne l'abandonneront qu'au moment où il sera rendu au port.

Tels sont, citoyens représentans, les sentimens et l'espoir d'une administration qui a resté constamment attachée à la marche de la révolution et aux maximes que la Convention a professées : elle n'en déviara jamais.

SAINT-AMON (*présid.*), CHAUMONT, DU BOSQU, DULAU, F.J^h. DUFAU, DARRAU (*secrét. g^{al}-adj¹*), PICOLLE.

o

[*Les administrateurs du distr. de Dax, à la Conv.*; *Dax*; 17 therm. II] (1)

Encore une nouvelle conspiration découverte et déjouée ! Eh quoi ! Les traitres ne se persuaderont jamais que la République est impérissable ! Sans cesse ils trameront contre notre liberté !... Mais quel est donc le projet de ces ambitieux perfides ? Prétendent-ils ramener à l'esclavage une grande nation qui veut jouir, à quelque prix que ce soit, de la liberté et de l'égalité ? Pensent-ils que nous n'avons fait tant d'efforts que pour assurer leur domination tyrannique ? Ces exemples sanglants, dont ils ont été les témoins, n'ont donc pu leur apprendre que la vengeance nationale frappe indistinctement tous ceux qui veulent porter atteinte aux lois que le peuple a solennellement reconnues ! Qu'ils sachent enfin, ces monstres, que les principes républicains sont gravés trop profondément dans les cœurs français pour qu'on puisse espérer de les en effacer jamais : l'arbre de la liberté à déjà poussé des racines trop fortes, il ne peut plus être arraché ! Et cependant il a falu encore votre fermeté, votre courage, l'amour de la patrie qui vous anime, pour terrasser une faction scélérate qui s'élevait au milieu de vous, avec la prétention d'usurper le pouvoir souverain.

L'administration du district de Dax, en apprenant ces nouvelles étonnantes, a frémi un instant du danger qu'ont couru la représentation nationale et la liberté. Mais bientôt le

(1) C 313, pl. 1249, p. 22. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl¹); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 479.